

Compte rendu CONFIDENTIEL

Sommaire

Phase préparatoire à l'auto évaluation page 1

Synthèse des actions à entreprendre page 20

Légende : en italique il s'agit de mes commentaires pour éclairer les réponses réglementaires à votre cas

Phase préparatoire à l'autoévaluation

Identification de l'entreprise

Négoce de produits pharmaceutiques destiné principalement aux pays africains et principalement Afrique Sub-saharienne

Origine : Chine, Inde, Malaisie, Egypte et UE pour consommables et équipement médical

Où faites-vous vos dédouanements ?

Croissy Beaubourg et auparavant Trappes

Le service export import sera-t-il au même endroit que les marchandises objet de l'activité

Oui 20 rue Lamirault 77 Collégien

Possédez vous des **certifications qualité**, lesquelles :

Communiquer également celles de vos sous-traitants et notamment celles concernant leur certification concernant les médicaments

Qui est responsable de la conformité à la réglementation douanière

La personne **responsable des questions douanières au nom du demandeur**

L'employé du demandeur responsable des questions douanières

Madame Gaëlle, une relation d'emploi établissant un lien juridique entre l'employeur (le demandeur) et l'employé doit exister. En d'autres termes, l'employé doit exercer des activités ou fournir des services dans le domaine douanier **au nom du demandeur**,
Depuis au moins trois ans d'expérience

Actuellement :

- le recours à des **commissionnaires de transport internationaux** pour l'accomplissement des formalités douanières ou logistiques : Egetra Croissy Beaubourg OEA C et S

Remplacement en 2018 par Madame gAELLE

Nombre d'Operations d'export import

Une centaine par an

Il conviendra de donner le nombre d'opérations export import sur les trois dernières années pour qu'ils jugent de la durabilité de votre activité.

L'entreprise connaît-elle ou a-t-elle connu des difficultés financières

Non

Prévoir qu'ils vous demanderont vos bilans probablement sur 3 ans

Quel est l'organigramme hiérarchique de l'entreprise

A communiquer

Quel est le processus de production avec en amont les achats et en aval les expéditions

Bien souligner le rôle des sous-traitants

Mentionner dans le deuxième les fournisseurs externes : équipement médical ? Consommables ?

Merci d'y inclure les modes de transport et les transporteurs

Gondrand puis Egetra

Mode de transport maritime

Quel est le processus d'information ?

De la commande, sa préparation, sa facturation, les instructions au transporteur et à la banque puis la livraison, sans oublier la comptabilisation et le paiement

Identifier les points de contrôle et qui les fait

Prendre par exemple les flux import jusqu'à 5 pays les plus importants avec identification des transporteurs et des bureaux de douane

Chine

puis les flux export avec le même type d'information

Prendre les pays d'Afrique en commençant par celui qui démontre le plus grand chiffre d'affaires et en les prenant en ordre décroissant

Préciser la localisation de l'entrepôt sous douane,

son fonctionnement autorisé par la douane,

êtes-vous locataire ou propriétaire et les flux qui le concernent exclusivement

Existe-t-il des flux en dehors de l'entrepôt sous douane

Médicale Pharmaceutique 20 rue Lamirault 77 Collégien

Fonctionnement : joindre ou copier / coller l'extrait de la convention sur le fonctionnement

Précisez si vous êtes comme je crois l'avoir compris si vous êtes propriétaire ou s'il s'agit d'entités ou de personnes différentes de la société et préciser la relation voir le contrat

Pas de flux en dehors de l'entrepôt sous douane : Si une modification future de l'activité intervient par exemple avec du perfectionnement actif (mélanges ...) la douane sera informée mais il faudra signaler en même temps la modification de l'activité OEA

Utilisez-vous un commissionnaire en douane ?

Oui Gondrand puis Egetra (avec adresse et identification de l'agence)

Comment se définit le classement tarifaire des produits que vous importez et que vous exportez

Actuellement, vous vous basez sur la déclaration du fournisseur (code de la nomenclature à 6 chiffres S.H.). Vous pouvez vous faire aider d'un commissionnaire en douane.

Il convient de réfléchir à une amélioration du classement tarifaire. En effet la vérification des codes nomenclature doit être faite dans RITA pour deux raisons. La première est que le code référencé correspond bien par son intitulé

à la définition des produits que vous importez mais également la nomenclature doit être recherchée dans sa définition la plus précise à savoir le TARIC (nomenclature à 10 chiffres).

Il conviendra alors de réfléchir à la périodicité de contrôle des nomenclatures. En effet les nomenclatures peuvent changer : à proposer une fois par an au moins à la Douane.

Le dernier point à envisager dans cette méthodologie est la vérification des déclarations en douane IM pour entrée en entrepôt tant qu'elles sont émises par une entité extérieure, le commissionnaire en douane.

Il conviendra de développer les exemples des produits principaux.

Comment vérifiez vous **l'origine** de vos produits notamment préférentielle

Comment certifiez vous l'origine préférentielle à l'exportation ?

Quels sont plus précisément les principaux flux

Le contrôle de l'origine est nécessaire aux fins de traçabilité de produits pharmaceutiques mais également de l'origine préférentielle possible pour des produits venant de Chine, d'Inde, de Malaisie ou d'Egypte avec lesquels certains pays africains clients peuvent avoir des accords préférentiels.

La certification de l'origine par vos fournisseurs est à encourager de manière systématique. En effet les produits importés restant en entrepôt sous douane donc sous contrôle douanier, les préférences s'il y en a par rapport au pays de destination concerné n'en seront que plus faciles à obtenir.

Etablissez-vous actuellement des EUR1 ou FORM A lors des réexportations ? Cela implique de ne pas réexporter par un titre de transit mais de déposer une déclaration en douane. Dans le cas contraire c'est le certificat préférentiel du fournisseur qui suit à destination et la connexion directe peut ainsi poser des problèmes commerciaux.

Les flux 'origine' sont à donner pour les principaux (règle des 80/20) par exemple.

Comment vérifiez vous **la valeur des produits** que vous achetez notamment par rapport à l'incoterm considéré

L'achat systématique en FOB considérant qu'il s'agit d'importation maritime est cohérent. Une légère réserve (mais qui à mon sens ne pose pas de problème à la douane) est que le FOB est à préférer normalement pour les vrac et le FCA terminal pour les marchandises conteneurisées.

Il conviendra d'identifier si à l'embarquement (au moment du passage FOB) il y a des contrôles ou des garanties sur la marchandise réellement chargé dans le conteneur par exemple.

Il convient de préciser le process **d'obtention des licences , autorisations et homologations** éventuelles dans les produits qui vous concernent, suivi d'éventuelles licences par exemple ?

procédures concernées peuvent être/ permettre:

- de distinguer les marchandises soumises à des **exigences non fiscales** des autres marchandises;
- de vérifier si les opérations sont exécutées **conformément à la législation** (non fiscale) en vigueur;
- liées au traitement des marchandises **sous embargo**;
- liées au traitement des **certificats**;
- de déterminer les **marchandises à double usage** et les pratiques courantes relatives à leur traitement.

Le suivi de l'homologation des médicaments est un élément clé de réponse.

Il est essentiel que l'ensemble du **personnel** concerné soit conscient de l'importance des exigences non fiscales, du classement correct des marchandises et de la tenue à jour des données de base. Des formations régulières ou des apprentissages personnels

Méthode d'information des personnes concernées à définir.

Ces informations nécessaires à la réglementation douanière sont-elles vérifiées ou fournies par un transitaire ?

L'utilité d'un transitaire qui de plus est OEAC au titre de contrôle est à envisager. Il conviendra de voir avec eux les différents points de contrôle évoqués : classement tarifaire, réglementation produit (médicament) et origine pour les associer à ce contrôle.

Quel type de mandat de représentation signez-vous avec vos transitaires ?

Quel est le mandat actuel ? Représentation directe je suppose, à vérifier.

Il convient ici de rappeler que l'objectif à court terme (dans l'année 2018) est que Madame Nignan prenne en charge directement l'accomplissement des formalités en douane.

Contrôle interne

«le demandeur dispose d'une **organisation administrative qui correspond au type et à la taille de l'entreprise** et qui est adaptée à la gestion des flux de marchandises, et d'un système de contrôle interne permettant de prévenir, de déceler et de corriger les erreurs, ainsi que de prévenir et de détecter les transactions illégales ou irrégulières».

Il convient de mettre en œuvre des **procédures écrites** et des **instructions de travail** décrivant clairement les **processus, les compétences et la représentation en cas d'absence**. Les petites entreprises peuvent aussi satisfaire à ces obligations en prenant d'autres mesures appropriées, et elles doivent en apporter la preuve.

Quels sont les étapes du processus administratif en identifiant les points de contrôle comme la manière dont le contrôle est opéré (comment éviter l'erreur)

Il s'agit également de dire en quoi le processus administratif est sécurisé (absence de Madame Nignan par exemple) pour une gestion conforme.

Existe-t-il des fiches métier,

Des **habilitations et degré d'habilitation**

Le demandeur ou la personne responsable en son nom des questions douanières satisfait à l'une des **normes pratiques** suivantes en matière de **compétence**:

- disposer d'une **expérience pratique** attestée d'une **durée minimale de trois ans** dans le domaine douanier;
 - appliquer une norme de qualité en matière douanière adoptée par un organisme européen de normalisation;
 - le demandeur ou la personne responsable en son nom des questions douanières **a suivi avec succès une formation relative à la législation douanière**; cette formation, adaptée et correspondant à l'étendue de son implication dans les activités douanières, est dispensée par l'une des entités suivantes:
 - une autorité douanière d'un État membre;
 - **un établissement d'enseignement reconnu**, aux fins de la délivrance de cette qualification, par les autorités douanières ou par un organisme d'un État membre chargé de la formation professionnelle;
 - **une association professionnelle ou de commerce reconnue** par les autorités douanières d'un État membre ou agréé au sein de l'Union pour délivrer cette qualification.
- Lorsque le demandeur a recours à **une personne qui travaille pour son compte**, le critère est considéré comme rempli dès lors que la personne en question est un **OEAC**.

Le fait que vous ayez géré un entrepôt sous douane depuis de nombreuses années est un atout, à mentionner également les formations sur les questions douanières suivies.

Existe-t-il des notes et consignes internes ?

Existe-t-il un contrôle du respect des consignes ?

A partir des points de contrôle identifiés supra et des partages de tâche, il convient de dire comment se fait le partage d'information.

Il convient de réfléchir au contrôle de l'amont par l'aval par exemple : des personnes qui ne font pas le même travail se contrôlent.

Existe-t-il un affichage visible des notes de service

Existe-t-il des points de contrôle de l'application des mesures prises

A voir si une note de service, d'une part à l'entrepôt, d'autre part au niveau des bureaux n'est pas concevable, notamment à partir du travail que Monsieur Fozou a déjà entrepris.

Existe-t-il un audit externe ou interne

Compte tenu de l'activité exclusive d'entrepôt sous douane, il existe par la douane partiellement mais non nécessaire à proprement parler.

Concernant les données d'exploitation: comment sont ils stockés, qui peut les modifier

A définir (il s'agit surtout d'une présentation à la sécurisation des données développée après)

Les achats

Sélection des fournisseurs, les fournisseurs indispensables à la continuation de l'activité

Il est capital d'identifier qu'il s'agit de sous-traitants partenaires de l'entreprise pour la plupart.

Communiquer si comme je le crois il y a un modèle d'appel d'offres et voir auparavant à la lumière de ce travail en cours si les informations demandées notamment au niveau de la fiabilité des fournisseurs sont pertinentes.

Les modalités de passation de commande, vérification des exigences réglementaires reprises à la commande, les systèmes informatiques utilisés, les incoterms

Voyez vos procédures actuelles avec un œil critique et réfléchissez éventuellement à un meilleur contrôle de la réalisation de ces objectifs

Les modalités de contrôle de la commande

Mêmes remarques

Les modalités d'achat de transport, le degré de sous-traitance admis

Egetra OEA C, est un atout réel dans l'obtention du statut OEA ici

Egalement le contrôle par le même transport au minimum depuis FOB est un élément très positif.

La reprise du contrôle du transport que vous envisagez du fait de l'incoterm actuel qui n'est pas in fine réellement appliqué est quelque chose là aussi d'essentiel.

La recherche de conditions commerciales avantageuses des transports n'est pas évidente mais doit être recherchée.

Les modalités de réception de la marchandise, vérification des opérations de dédouanement faites et a posteriori, contrôle éventuel des scelles douaniers, mode de corrélation entre les marchandises reçues et la commande

La procédure de vérification et d'établissement des titres de transit T1 parlent d'elle-même.

Les modalités de paiement du fournisseur

Anticipé partiellement mais le solde à 60 jours date de B/L est gage d'une traçabilité facile du paiement comme de la vérification entre les flux réels et financiers.

Les modalités de paiement des droits et taxes à l'importation

S'agissant du fait qu'il s'agit d'opération via un entrepôt sous douane, de tels cas ne peuvent être que très exceptionnels. Le fait que vous soyez dispensé de caution depuis 2006 est un gage très positif de votre fiabilité douanière.

Une procédure décrivant ces modalités sous forme de logigramme ou une description avec les points de contrôle effectués.

Un dossier d'importation ; Documents à joindre: procédure, cartographie

Stock

Les modalités de stockage des marchandises, les processus entrée / sortie, si vous sous traitez une partie du stockage (qui, engagement sûreté,..)

Préparez : une procédure sous forme de logigramme ou une description avec les points de contrôle effectués Documents à joindre : procédure

La convention d'entrepôt sous douane vous donnera les éléments pour ce point précis.

Fabrication

Ce point rappelle la nécessité de réunir les certifications internationales de vos fournisseurs sous-traitants ou autres.

Ventes

Les modalités de réception et d'enregistrement des commandes clients ;

Il s'agit juste d'approfondir le point précédemment développé dans le processus d'ensemble. En effet ce point est critique car les erreurs au point de départ des commandes client ou les informations non conformes entraînent l'erreur tout au long du processus.

Les modalités de dédouanement à l'exportation, les modalités d'apurement dans Export Control system

Ici la spécificité de réexportation sous T1 NSTI sans déclaration d'exportation doit être détaillée.

Pour l'instant et dans l'attente d'accomplir vous-même les opérations de transit export, il conviendra de dire comment vous êtes associés à la vérification de l'apurement des T1. Qui gère le non apurement ?

Concernant l'établissement des T1, le contrôle des délais de transport réellement nécessaires sera également à mentionner (demande du transporteur à prendre en compte et justification).

Les modalités de génération des factures clients et des documents d'accompagnement à l'exportation

Il s'agit d'introduire l'utilisation de SAGE mais aussi comment se fait la vérification préalable à la réglementation du pays de destination et à la réglementation communautaire via RITA.

Les modalités d'expédition des marchandises, le choix des prestataires, les contrôles à la sortie des entrepôts jusqu'à chargement

*Qui sont les transporteurs, modalités de contrôle de leur fiabilité, là aussi une logique de partenaires OEA (Egetra ?) est utile.
Les contrôles de sortie d'entrepôt (voir la convention existante et en extraire les informations).*

Les modalités de contrôle à destination

Selon l'incoterm et la validation du paiement par le client.

Les incoterms utilisés

FCA, CIF principalement : à noter que l'incoterm EXQ est à éviter

Les modalités d'enregistrement des paiements clients et la corrélation avec les marchandises expédiées ainsi que l'exportation des marchandises (déclaration en douane et justificatif d'exportation (EAD))

Il convient d'identifier la manière dont la conformité des paiements facturés et payés est faite : vérification avec l'avis de virement du client, différence des frais bancaires

Préparez : une procédure sous forme de logigramme, ou une description avec les points de contrôle effectués un dossier d'exportation ; documents à joindre : procédures, description des points de contrôles et moyens mis en œuvre

Sensibilisation des employés à la fraude

- Les erreurs déclaratives ayant donné lieu ou non à amende
- La manière dont les actions correctives ont été mises en place pour y remédier et comment elles sont suivies et enregistrées

Par exemple, le bon document à éditer en l'absence de Madame Nignan

- Les actions de sensibilisation effectuées auprès du personnel par l'entreprise pour prévenir tant les erreurs déclaratives que la commission de fraudes douanières et comment en informer les autorités douanières
- Les produits sensibles relevant de réglementation particulière et comment vous vous assurez de la légalité des opérations (médicaments....)
- Préparer :
 - un document interne de sensibilisation du personnel à la fraude et / ou le programme de formation sûreté

Conformité du système d'information/comptable et compatibilité du système comptable avec les contrôles douaniers

Indiquez **comment les écritures douanières sont passées en comptabilité** avec existence de **comptes spécifiques** pour les droits de douane, la TVA , les **frais de commissionnaire en douanes**

le demandeur utilise un **système comptable qui est compatible** avec les principes généralement admis en matière comptable appliqués **dans l'État membre** où la comptabilité est tenue, autorise les contrôles douaniers par audit et conserve un historique des données qui fournissent une **piste d'audit** à partir du moment où les données entrent dans le dossier».

Préparez une description des processus d'imputation (cartographie + description écrite)

Une **piste d'audit** complète retrace le cycle de vie des activités opérationnelles du demandeur, liées dans le cas présent aux flux d'envois, de marchandises et de produits entrant, en cours de traitement et quittant les locaux de l'entreprise.

La piste d'audit garantit le lien entre facture reçue, opération commerciale par un contrôle des correspondances avec le paiement réalisé (achat et vente)

Si le système d'information ne le permet pas et compte tenu de la taille de l'entreprises, une comparaison manuelle des factures avec les documents commerciaux (bons de commande, bons de livraison, justificatifs de paiement est possible en général). Chacun des éléments doit être suivi et tracé. Devis éventuellement puis bon de commande, à valider puis bon de livraison (sans oublier les risques de retour éventuels) et enfin la facturation (et de même l'impact des éventuels avoirs).

Précisez comment, qui le fait et avec quels outils (électronique, papier, appareils de stockage de données, accès en ligne)

«les **écritures conservées par le demandeur à des fins douanières** sont intégrées dans le système comptable du demandeur ou permettent des contrôles croisés d'informations avec ce système».

Il n'est pas nécessaire, en particulier pour les **PME**, d'utiliser un système intégré unique, mais il faut **permettre des contrôles croisés entre les écritures douanières et le système comptable**. À cette fin, l'opérateur économique peut mettre en place un lien automatisé, une interface, voire des références croisées, dans les systèmes et les documents.

«le demandeur permet à l'autorité douanière un accès physique à ses systèmes comptables et, le cas échéant, à ses écritures commerciales et à ses documents relatifs au transport».

Pour une **PME**, le fait de disposer uniquement d'un **système d'archivage simplifié et sur papier** sera éventuellement suffisant pour permettre aux services des douanes de procéder aux contrôles adéquats.

Chez Médicale pharmaceutique, il convient de préciser que l'archivage des données est fait sur deux serveurs différents.

Plusieurs éléments déterminants seront examinés à l'occasion de l'audit réalisé **dans les locaux du demandeur**; il convient ainsi:

- de contrôler que les informations communiquées lors de la demande ainsi que dans les autres documents sont exactes et que **les pratiques et procédures courantes décrites par le demandeur sont documentées et concrètement mises en œuvre**;
- d'effectuer des tests sur les opérations afin de s'assurer qu'il existe **une piste d'audit** dans les écritures;

- de vérifier que le **système informatique utilisé est correctement protégé contre les intrusions et manipulations** et que les **événements historiques sont inscrits** dans le système de façon à pouvoir procéder, au besoin, à un contrôle des changements intervenus.

Cela doit être le cas dans le système d'information SAGE mais c'est à vérifier

Sécurité des systèmes de protection contre les intrusions

Indiquez les **systèmes informatiques** ainsi que les logiciels utilisés (SAP, ORACLE, logiciels internes de comptabilité et de logistique...)

Il s'agit donc non seulement des logiciels mais des hardware

Préparez : Une cartographie des systèmes informatiques avec leur interfaçage.

Précisez les **modalités de transmission** des informations de la commande à la livraison puis de la facturation au paiement.

Précisez les **modalités de transmission** des informations relatives aux achats fournisseurs à la réception, de la réception des factures au paiement du fournisseur.

Précisez les modalités de transmission documentaire (BL/ packing list, bordereau de réception...) de la réception/ expédition des marchandises à la livraison client ou départ fournisseur, les INCOTERMS utilisés.

Il convient d'identifier tous les changements qui peuvent survenir et d'adapter les contrôles à cet effet.

Les modalités de transmission : via internet ; vérification des adresses de livraison ; connaissance des commissionnaires de transport utilisés ...

Les réponses ici seront en rapport et approfondies par rapport à la première partie Identification.

Précisez où se trouvent les serveurs informatiques, qui en est propriétaire, qui en assure la gestion et la maintenance.

Identification précise du prestataire extérieur, éventuellement quelles normes respecte-t-il ?

Précisez si vous utilisez un logiciel permettant l'affectation des droits de douane et des taxes ainsi qu'un suivi des opérations (CONEX / SAGE /....) ou si votre logiciel interne permet cette fonction.

Identifier l'extension douane du logiciel si elle est déjà en place

Précisez les logiciels de protection informatique.

Pare-feu : Symantec, identification précise

L'identité du **prestataire** informatique et la manière dont les tests sont effectués.

Maintenance du hardware

La fréquence **des tests**

Les mesures prises **assurant la non modification des informations** et la traçabilité de celles-ci dans les systèmes

Une fois l'opération réalisée ? par exemple non modification des factures.

Les divers **degrés d'habilitation** du personnel procédant aux modifications

Quelle personne/service et quelle information

L'existence de mots de passe liés aux habilitations et la fréquence de changement des mots de passe

Périodicité (une fois par an ?) et la mise à jour importante : lors du départ de personnes

Les mesures de sensibilisation du personnel à la sécurité informatique

Information, voire formation

Préparez

Une cartographie des différents degrés d'habilitation et leurs liens hiérarchiques par ex: un utilisateur en logistique ne doit pas pouvoir accéder au système comptable

Documents à joindre : Cartographie des systèmes + descriptif des fonctions et interfaçage

Conservation et archivage des documents informatiques

Les modalités et la fréquence des sauvegardes, le support utilisé, le lieu de stockage des données

Tous les jours

«le demandeur dispose de procédures satisfaisantes d'archivage de ses écritures et de ses informations, et de protection contre la perte de données».

«le demandeur veille à ce que le personnel concerné ait pour instruction d'informer les autorités douanières en cas de difficulté à se conformer aux exigences et établit des procédures permettant d'informer les autorités douanières de telles difficultés».

Les **modalités de restauration** des données (serveur de secours) les procédures de sauvegarde appliquées en cas de défaillance des systèmes informatiques doivent également être contrôlées.

Les modalités d'archivage des données, l'identité du prestataire, les supports utilisés, le lieu, le temps de récupération des données

Préparez le ou les contrats de prestation informatique

Distinction marchandises communautaires / non communautaires

Précisez comment sont identifiées dans les systèmes

cas des PME, le respect de cette condition peut être considéré comme satisfaisant dès lors que la **distinction** entre marchandises de l'Union et marchandises non Union peut être **établie à l'aide d'un simple fichier électronique ou d'un système d'archivage sur papier**, pour autant que ces derniers soient correctement gérés et sécurisés

- Les fournisseurs et clients intra communautaires (n° identifiant fiscal intra communautaire) et les opérations s'y rattachant

Contrôle des déclarations et des opérations d'exportation pour les marchandises communautaires Gondrand puis Egetra
Séparation identifiée dans l'entrepôt sous douane

- Les modalités d'enregistrement des réceptions, expéditions de marchandises devant être dédouanées ou non, en provenance ou à destination des pays tiers

Précision

- Le respect de ce critère **oblige l'opérateur à opérer dans ses systèmes d'écritures les deux types de marchandises, plus particulièrement si l'opérateur a recours à une procédure douanière suspensive (entrepôt douanier, perfectionnement actif, etc) ou à l'utilisation d'un magasin de dépôt temporaire.**
- En cas de **dédouanement direct**, il conviendra de veiller à une **bonne traçabilité de flux dans les systèmes** la compatibilité du système comptable avec les contrôles douaniers par audit).

Solvabilité financière

Préparez les trois derniers bilans et liasses fiscales et joignez les à votre demande.
L'administration des Douanes procédera à l'étude de la solvabilité de l'entreprise sur base de ces documents ainsi que des informations disponibles

Sécurité / Sureté

Indiquez **s'il existe un manuel** regroupant les procédures sûreté sécurité de l'entreprise et **si** la politique sûreté de l'entreprise est incluse dans une **démarche globale (ISO par exemple)**

dispositifs de sécurisation des bâtiments ont pour fonction **d'éviter toute intrusion illicite** et, en cas de franchissement de la clôture d'enceinte ou de pénétration dans le bâtiment, de:

- retarder ou dissuader l'intrus (**au moyen de** grilles, codes, fenêtres, portes et clôtures internes et externes protégées par des dispositifs de verrouillage);
- détecter rapidement l'intrusion (grâce à des **mesures de surveillance ou de contrôle des accès** telles que des systèmes intérieurs/extérieurs d'alarme antieffraction ou de vidéosurveillance - télévision en circuit fermé);
- **réagir rapidement à l'intrusion** (par un système de télétransmission à un agent de sécurité ou à une société de gardiennage en cas de déclenchement de l'alarme).

si les demandeurs entendent protéger leurs biens (marchandises, données, bâtiments), ils ne peuvent pas séparer la sécurité des bâtiments et les contrôles des accès des mesures de sécurité du fret.

La **disposition même des locaux** (situation dans un quartier ayant un fort taux de criminalité ou au contraire sur un site vierge, locaux proches ou attenants aux autres bâtiments, situés à proximité de réseaux routiers ou ferroviaires, etc.) peut avoir une incidence sur les mesures à prendre. La

Un **dispositif de sécurité externe** constitué de portes, de clôtures et d'éclairages se révélera obligatoire (lorsque des marchandises sont stockées à l'extérieur des bâtiments, que les murs des bâtiments ne tiennent pas lieu d'enceinte extérieure ou que les voies d'accès aux bâtiments ne sont pas suffisamment sécurisées et protégées). Dans d'autres cas, entourer la totalité des bâtiments d'un mur d'enceinte

extérieur sera soit impossible soit inutile, notamment si le demandeur loue une partie de son parc industriel ou logistique

PME.

Ces dernières sont certes tenues de respecter les mêmes règles que les grandes entreprises en matière de procédures de contrôle interne des accès, mais les solutions susceptibles de leur convenir peuvent varier. Par exemple:

- le plus souvent, les petites entreprises et les microentreprises ne disposent pas de ressources suffisantes pour affecter des employés au contrôle exclusif des accès. **La solution peut consister à équiper la clôture d'enceinte d'un interphone afin de contrôler à distance les accès au site;**
- des instructions rappelant **l'obligation de maintenir les portes d'accès aux aires d'expédition verrouillées** et d'équiper ces portes d'une **sonnette** à l'intention des chauffeurs souhaitant accéder à ces aires peuvent permettre d'éviter tout accès non autorisé aux zones de fret;

Procédure de détection des incidents

Indiquez **si une évaluation sécurité a été réalisée en interne**, préparez la liste des **actions correctrices et des plans d'action** réalisés, l'existence d'un **registre reprenant les incidents survenus**.

Indiquez les mesures évaluées concernant les **accès aux sites**, les mesures de contrôle à l'entrée et à la circulation sur les sites, **l'existence d'alarmes et de digicodes**

Indiquez si les marchandises importées ou exportées font l'objet d'une **surveillance particulière** selon leur nature (*ici médicaments*)

Il s'agit maintenant de préciser et décrire **les mesures existantes** et non plus les évaluations réalisées

Conformité des bâtiments

Préparez un plan des locaux / site

Précisez si il existe un **document de sécurité** et les attestations de conformité (document unique, **protocole sécurité, mesures sécurité incendie..**)

Voir document de Monsieur Fozeu à utiliser

Accès aux locaux

Comment les locaux sont sécurisés (grillage extérieur, poste de garde, vidéo- surveillance, alarmes, systèmes de fermeture portes et fenêtres ...)

Précisez s'il existe un **registre de consignes** concernant les accès aux locaux.

Précisez qui a un **accès** (*cas de panne électrique ?*)

Précisez **comment le personnel accède aux locaux** et **comment les visiteurs y sont autorisés à pénétrer** (badges, registre d'enregistrement des visiteurs, système informatisé de gestion des badges...)

Indiquez quelles sont les mesures applicables en cas **d'acte de malveillance** (effraction, vol,...) et comment elles sont portées à la connaissance du personnel et des autorités compétentes.

Processus d'alerte et de plainte

Indiquez les moyens mis en place pour contrôler l'application correcte de ces dispositions

Zone de stockage sous douane

Tout l'entrepôt est sous douane et pour l'utilisation propre de l'entreprise

Sensibilisation du personnel : voir manuel de Monsieur Fozou

Indiquez le **processus de gestion des stocks et la relation avec** les achats, commande, système documentaire administratif.

La gestion d'entrepôt informatisée sera mise en place au premier trimestre 2018

Indiquez les **modalités de contrôle** lors du conditionnement et de la mise à disposition en zone d'attente (picking, cross dock ou autres)

Indiquez les mesures de sûreté relevant d'autres administrations (stockage de produits chimiques par ex) Préparez le recueil de consignes de sécurité à appliquer au sein de l'entrepôt

A partir du manuel commencé par Monsieur Fozou

Aires d'expédition

Aires d'expédition

Contrôle physique

- Intégrité des colis
- Contrôle quantitatif
- Contrôle du chargement (présence personnel)
- Contrôle du transporteur (identification, planification des chargements, plaques, etc...)
- Contrôle bon de chargement / colis
- Apposition de scellés commerciaux (RFID...) ou douaniers

Quel type de scellés

Contrôle documentaire

- Validation du chargement contradictoire (personnel/chauffeur)
- Modalités d'établissement des documents de transports (CMR etc...)

- Modalités de contrôle des formalités de dédouanement
- Modalités d'établissement des documents de livraison (BL,...)
- Modalités d'établissement des documents d'accompagnement (factures/ EAD (si nécessaire cas d'exportation) / certificats d'origine etc..)

Décrivez le **processus administratif** relatif aux marchandises chargées

Décrivez le processus de suivi du transport (internet, informatique, correspondance mail...)

Dans le **cas où il est exigé par vos clients des mesures supplémentaires**, **décrivez les** (film intégral des palettes, apposition de marquages spécifiques, conditionnement de sécurité, bandes de sécurité identifiables en cas de rupture, présence de GPS pour les marchandises sensibles, véhicules banalisés etc..)

Réception physique

- Accueil du transporteur par un sas
- Vérification de la **présence de scellés douaniers**
- Interdiction de circulation des chauffeurs dans les entrepôts ou accompagnement de ceux-ci par du personnel autorisé
- Modalités de **contrôle des marchandises reçues**
- **Modalités de déchargement des marchandises** et de contrôle des colis

Documentaire

- **Réception du chauffeur** et contrôle documentaire (documents de transports, factures, etc..)
- Existence d'un planning de **réception des marchandises** et d'arrivée des transporteurs à disposition du personnel prévisionnel des arrivées)
- Existence d'un planning **d'identification des marchandises** attendues et contrôle par rapport aux marchandises reçues (contrôle par rapport à la commande)
- Vérification et modalités de transmission d'informations **au personnel de quai** que les marchandises sont dédouanées et peuvent être déchargées (décrire les modalités)
- Modalités de **contrôle des marchandises reçues** (intégrité des colis, inscription des réserves auprès du transporteur...)
- Pour les **marchandises "sensibles"** décrivez les mesures de sécurité particulières mises en place

- Modalités d'inscription et **d'enregistrement des marchandises** reçues dans les systèmes informatiques

Précisez si existence d'une **zone "déchargement"** avant entrée en stock ou réexpédition vers d'autres destinations (zone picking, conditionnement ou palettisation, zone de réexpédition, etc..)

Précisez s'il existe un registre de **consignes "sécurité"** à appliquer lors de la réception des marchandises et comment le contrôle de ces consignes est effectué.

Voir manuel sécurité Monsieur Fozu

Décrivez les interfaçages informatiques ou l'utilisation d'un ERP entre l'enregistrement des marchandises réceptionnées, la commande, la facture, le paiement de la facture et l'imputation comptable.

Sécurisation des unités de fret et de transport

Mesures prises pour **limiter l'accès des personnes non autorisées aux véhicules transportant les marchandises** ou en cours de chargement et /ou de stockage

mesures doivent **porter sur**:

- **l'intégrité des unités de fret** [y compris l'apposition de scellés et un processus d'inspection en sept points (extérieur, portes intérieures/extérieures, côtés droit et gauche, paroi avant, plafond/toit, plancher/intérieur)];
- les **processus logistiques** (y compris le choix du commissionnaire de transport et des moyens de transport);
- les **marchandises entrantes** (y compris, le cas échéant, les contrôles qualitatifs et quantitatifs, l'apposition de scellés);
- le **stockage des marchandises (y compris les contrôles des stocks)**;

la production des marchandises (y compris les contrôles qualitatifs);

- le conditionnement des marchandises (y compris les informations figurant sur l'emballage);
- le chargement des marchandises (y compris les contrôles qualitatifs et quantitatifs et l'apposition de scellés/le marquage).

PME. Par exemple:

- des portes fermées, des garde-corps, une signalétique et des instructions comminatoires devraient suffire pour restreindre l'accès aux zones d'accès réservé au personnel autorisé (ces instructions peuvent être intégrées à la procédure générale de sécurité et de sûreté du demandeur);
- afin d'empêcher l'accès non autorisé aux zones de production, aires d'expédition, halls de chargement, zones de fret et autres bureaux, il est **envisageable d'escorter systématiquement les visiteurs dans les locaux et de leur faire signer un registre de visites à l'entrée.**

Y a-t-il eu des problèmes dans le passé ?

si ces mesures sont reprises dans un cahier de consignes pour le personnel de quai ou affichées de manière visible dans les locaux du personnel

Préparez le contrat de transport s'il existe

Demande de cotation Bolloré

Indiquez le degré de sous traitance autorisé au transporteur

Précisez votre système achats transports (appel d'offres, modalités de sélection du transporteur, cotation des fournisseurs, demande d'affrètement, suivi et contrôle du transport...)

Indiquez si le transporteur est OEA

Bolloré par exemple oui à priori

S'il n'y est pas, faites lui signer la déclaration de sûreté jointe au BOD sur l'OEA (voir rubrique modèles)

Précisez les contrats annuels passés avec les transporteurs et la fréquence des changements de transporteurs

Identification des partenaires de la chaîne logistique

Indiquez les moyens de transport utilisés (route, fer, maritime, aérien...)

Les responsabilités des **partenaires commerciaux de l'OEA** peuvent notamment être les suivantes:

- pour ce qui est **des fabricants et des entrepositaires**, sensibiliser à la nécessité de soumettre les locaux à des normes de sécurité acceptables, afin d'empêcher tout accès non autorisé ou toute manipulation irrégulière des marchandises en production et/ou stockées;
- pour ce qui est **des importateurs/commissionnaires de transport/exportateurs/commissionnaires en douane**, veiller à ce que les **agents tiers soient informés des procédures et des systèmes applicables** aux frontières et s'assurer qu'ils connaissent les documents à joindre aux marchandises en transit ainsi que les documents de dédouanement requis;
- pour ce qui est **des transporteurs**, **s'assurer de l'absence d'interruption inutile dans le transport** des marchandises et veiller à préserver l'intégrité des marchandises placées sous leur surveillance et à les protéger contre toute intervention non autorisée.

au besoin et dans la mesure où son modèle d'entreprise s'y prête, l'OEA ou le demandeur conclut des dispositions contractuelles relatives à la sécurité avec ses partenaires commerciaux;

- **les sous-traitants** (par exemple, les transporteurs) sont choisis **en fonction de leur adhésion à certaines règles de sécurité** et certaines normes internationales obligatoires

Indiquez le nom des transporteurs et décrivez leur principale destination, leur relation avec vos flux (par ex transporteur X livre par route un container à Marseille et le remet à la compagnie maritime Y, il assure le dédouanement , le transitaire s'occupe des formalités d'embarquement etc..)

Applicables le cas échéant, notamment s'ils ont déjà été agréés dans le cadre d'autres systèmes de sécurité comme le statut de chargeur connu ou d'agent habilité;

- **dans les contrats conclus** figurent des **clauses interdisant au sous-traitant de sous-traiter lui-même** ses tâches à des tiers inconnus pour lesquels le sous-traitant ne peut démontrer que des procédures d'identification et des mesures de sécurité appropriées sont en place. Cela devrait toujours être le cas **pour le transport de fret/courrier aérien sécurisé** provenant d'un chargeur connu;

Déclaration de sûreté

- **des scellés doivent** être utilisés aussi souvent que possible pour l'ensemble des modalités à accomplir, de façon à détecter toute intrusion dans le compartiment de fret via les points d'entrée. À l'issue immédiate de l'opération de remplissage, **les conteneurs chargés sont scellés** par la partie effectuant le remplissage des conteneurs, au moyen de scellés **conformes à la norme ISO 17712**;

- **les conteneurs chargés sont inspectés** dans les installations du sous-traitant, au terminal et dans les installations du destinataire pour s'assurer qu'ils ont bien été scellés;
- les informations générales émanant des instances responsables de l'immatriculation des entreprises (le cas échéant) et des produits du partenaire (marchandises dangereuses et sensibles) sont examinées avant la conclusion d'accords contractuels;
- l'OEA ou le demandeur soumet **ses partenaires commerciaux** à des audits de sécurité ou exige que des audits soient effectués par une tierce partie afin de s'assurer que ses partenaires respectent leurs obligations et exigences en matière de sécurité;

Au besoin et dans la mesure où son modèle d'entreprise s'y prête, l'OEA ou le demandeur sollicite **une déclaration de sûreté décrivant les modèles d'entreprise**, rôles et responsabilités de chaque partie.

Préparez une cartographie des **principaux points de sortie** avec le nom des transporteurs et intervenants et le mode de sécurisation utilisé (scellé commercial, RFID...) ainsi que le statut (OEA , en cours, déclaration sûreté..) pour visualiser le niveau de sécurité de la chaîne.

Avec l'incoterm

Décrivez la traçabilité du transport des marchandises du départ à l'arrivée

Décrivez les consignes relatives à la sûreté lors de la passation de commande au fournisseur

- Exigences réglementaires (INCOTERM, certificats, normes etc..)

- o **Identification des partenaires de la chaîne logistique** (commissionnaires de transport, commissionnaire en douane, compagnie maritime ou aérienne, transitaire ou courtier, consignataire etc...) et **degré de confiance** (renommée, OEA ,...) ainsi que l'engagement du respect des dispositions relatives à la sécurité.

l'OEA ou le demandeur utilise des transporteurs et/ou des installations **régis par des certificats de sécurité internationaux** ou européens (code ISPS et agents habilités, par exemple);

- l'OEA ou le demandeur **conclut des accords non contractuels** afin d'identifier précisément les points importants en matière de sécurité, notamment en cas de détection de défaillances potentielles lors d'une évaluation de la sécurité.

Préparez les contrats

Préparez un exemple de commande fournisseur

Autres prestataires

Gardiennage

Vérifier auprès de la société que les agents privés de sécurité soient bien **titulaires de l'agrément préfectoral**

Définir avec la **société de gardiennage le plan de sûreté du site et des personnes** (rondes, vidéo surveillance, badges apparents)

Prise en compte de la sûreté / sécurité dans le recrutement des employés affectés aux postes sensibles

Décrivez la **politique de recrutement** et les contrôles appliqués lors de celui-ci (**appel de l'ancien employeur**, vérification du CV, demande de renseignements complémentaires relatifs à l'emploi sollicité auprès du postulant, questionnaires ou tests...)

Afin d'empêcher toute infiltration de personnel non autorisé susceptible de présenter un risque pour la sécurité, le demandeur «effectue, **dans la mesure où la législation nationale le permet, une enquête de sécurité concernant les éventuels futurs employés** appelés à **occuper des postes sensibles** sur le plan de la sécurité et procède à la vérification des antécédents du personnel en activité sur ce type de poste, à intervalles réguliers, et chaque fois que la situation le justifie». En occupant des postes sensibles sur le plan de la sécurité La définition des «postes sensibles sur le plan de la sécurité» doit donner lieu à **une analyse de risques appropriée**. Sont considérés comme sensibles non seulement les postes de cadre mais également les postes directement liés à la manutention, au stockage et à la circulation des Citons **à titre d'exemple**:

- les postes à responsabilité dans le domaine de la **sécurité, des douanes ou du recrutement**;
- les postes affectés au contrôle des **bâtiments et de la réception**;
- les postes de travail décrits à la section 6 du QAE concernant les **marchandises entrantes et sortantes et leur stockage**.

Politique et procédures en cas de départ ou de licenciement du personnel

Sensibilisation des employés à la sûreté/sécurité

Organisez une action de sensibilisation bi-annuelle aux problématiques de sûreté (intervenant privé et/ou public tel que gendarmerie, police...)

Former son personnel et, le cas échéant, ses partenaires commerciaux aux risques liés à la chaîne d'approvisionnement internationale;

- fournir à l'ensemble du personnel intervenant dans la chaîne d'approvisionnement – à savoir le personnel de sécurité, le personnel chargé de la manutention et de la documentation du fret, ainsi que les collaborateurs travaillant dans les zones d'expédition et de réception – du matériel didactique, des conseils spécialisés et une formation adaptée à l'identification des cargaisons potentiellement suspectes. Le **demandeur doit instaurer cette formation avant de solliciter le statut d'OEA**;
- **tenir un registre approprié des méthodes pédagogiques**, des conseils spécialisés et de la formation dispensée afin de documenter les programmes de sensibilisation;

Nommer un service ou une personne (interne ou externe à l'entreprise) **responsable de la formation du personnel**;

- sensibiliser ses employés aux **procédures de détection et de notification des incidents suspects appliquées au sein de l'entreprise**;
- dispenser une **formation spécifique** visant à aider les employés à préserver l'intégrité des unités de fret, à détecter les menaces internes potentielles en termes de sécurité et à protéger les contrôles d'accès;
- **réviser et mettre à jour régulièrement le contenu de la formation** lorsque des réajustements se révèlent nécessaires. Le contenu de la formation devra tenir compte des exigences spécifiques éventuelles relatives à l'activité commerciale particulière de l'opérateur économique, par exemple le transport de fret/courrier aérien.

Cas des **microentreprises**, les autorités douanières peuvent **éventuellement accepter une formation orale, qui sera néanmoins documentée par écrit**, accompagnée d'un rappel des exigences de base imposées dans le cadre des procédures générales de sécurité et de sûreté, ou encore une simple note de sensibilisation paraphée par le personnel concerné.

Pour information les Infractions prises en compte

Compta Matières non produite : rappeler la raison 'fourniture de documents non possibles'

Cartons en excédent et en manquant : ont-ils été signalés par vos soins ou lors d'un contrôle douanier

Pour mémoire exemple d'infractions retenues

☐ législation douanière

- la contrebande;
- la fraude, comme une erreur de classement délibérée, une sous-évaluation, une surévaluation ou une fausse déclaration d'origine destinée à éviter le paiement de droits de douane;
- les infractions en rapport avec les droits de propriété intellectuelle (DPI);
- la fraude relative à la réglementation antidumping;
- les infractions aux mesures de prohibition et de restriction;
- la contrefaçon;
- toute autre infraction liée aux exigences douanières;

☐ dispositions fiscales

- la fraude fiscale;
- l'évasion fiscale;
- les infractions pénales liées aux droits d'accise, comme la fabrication ou le raffinage illégaux d'huiles minérales et la déduction illégale;
- la fraude à la TVA, y compris les mouvements intra-UE de marchandises;

infractions pénales graves liées à l'activité économique du demandeur

- les faillites (ou insolvabilités) frauduleuses;
- toute infraction à la législation sanitaire, comme la mise sur le marché de marchandises dangereuses;
- toute infraction à la législation environnementale, comme les mouvements transfrontières illégaux de déchets dangereux;
- la fraude concernant le règlement sur les biens à double usage;
- la participation à une organisation criminelle;
- la corruption;
- la fraude;
- la criminalité informatique;
- le blanchiment de capitaux;
- la participation directe ou indirecte à des activités terroristes (comme la réalisation de toute activité commerciale ou autre visant à favoriser ou aider des groupes reconnus comme terroristes sur le plan international);
- la participation directe ou indirecte à des activités visant à faciliter ou favoriser l'immigration clandestine dans l'UE.

Questions

Après analyse des informations,

Sollicitez-vous l'OEA C et/ou S ?

Quelles sont les enjeux éthiques ici ?

Quelles mesures préconisez-vous à cette entreprise ?